

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
25.10.2017	26.11.2017	2017-2761.
1. Intitulé du projet		
Réalisation d'un parking provisoire de 128 places à Neustrie sur la commune de Bouguenais (44)		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
<b>2.1 Personne physique</b>		
Nom	Prénom	
<b>2.2 Personne morale</b>		
Dénomination ou raison sociale	Nantes Métropole	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Bertrand AFFILE, vice-président	
RCS / SIRET	2 4 4 4 0 0 4 0 4 0 0 1 2 9	Forme juridique EPCI
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
<b>N° de catégorie et sous-catégorie</b>	<b>Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</b>	
41a - Aires de stationnement de ouvertes au public de 50 unités et plus	Construction d'un parking provisoire de 128 places sur une surface totale de 4308m <sup>2</sup> .	
4. Caractéristiques générales du projet		
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire		
<b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b>		
Le projet consiste à la création d'une aire de stationnement provisoire de 128 places revêtue en bicouche et en GNT apparente sur une surface totale de 4308m <sup>2</sup> . Le terrain est une friche avec une déclivité relativement importante. Des aménagements paysagers seront créés (engazonnement, plantations basses, arbres tiges) conformément aux dispositions du PLU (zonage 1AUe). Des mesures de temporisation des eaux pluviales seront mises en œuvre suivant exigences du règlement assainissement de Nantes Métropole. Un travail important de nivellement sera réalisé de façon à le rendre au maximum accessible aux personnes à mobilité réduite. L'exploitation sera assurée par NMGS et un contrôle d'accès électronique sera mis en place. Après son utilisation, la bicouche sera démolie de façon à rendre au terrain sa perméabilité originelle vis-à-vis des eaux pluviales ; il sera également rendu inexploitable à toute fin par la réalisation de tranchées et de merlonnages.		

#### **4.2 Objectifs du projet**

Dans le cadre de la réalisation du parking P+r de Neustrie, un certain nombre de places de stationnement ne pourront plus être utilisées. Ainsi, le temps de la construction du parking P+r, une aire de stationnement provisoire sera créée de 128 places sur une surface de 4308m<sup>2</sup>.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux seront réalisés sur un terrain en friche inexploité compris entre la rue Christophe Colomb et le périphérique de Nantes. L'entrée et la sortie se feront uniquement depuis la rue Christophe Colomb.

Les nuisances de chantier (bruit, propreté, cheminement) feront l'objet de prescriptions particulières.

La durée estimative des travaux est de 3 mois équipements inclus.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

L'équipement sera exploité par la société NMGS (nouveau nom de NGE).

Les voiries seront entretenus par Nantes Métropole pôle de proximité sud ouest et les espaces verts par la ville de Bouguenais.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager qui va être déposé

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le terrain d'assiette du projet porte sur les parcelles BN 47, 67, 68, 238, 239, 240, 241, 242 représentant une surface de 4308m <sup>2</sup> .	4308m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rue Christophe Colomb à  
Bouguenais (44)

Parcelles BN 47, 67, 68, 238, 239, 240,  
241, 242

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 7° 10' 33" N Lat. 0 1° 35' 37" O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 1000m de la ZNIEFF type 1 "Prairies de Saint-Jean-de-Boiseau n°100100009 et de la ZNIEFF type 2 Vallée de la Loire à l'aval de Nantes n° 10010000
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Nantes Atlantique a été approuvé le 14 septembre 2004
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI a été approuvé par arrêté préfectoral du 31 mars 2014.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel se situe à environ 1000m du site Natura 2000 Estuaire de la Loire (FR 200621 et FR5210103).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site a une forte déclivité ; c'est une friche occupée actuellement par des ronciers, quelques arbres et arbustes qui ont poussé au fil du temps. La surface imperméabilisée du site va être modifiée et nécessitera la mise en place de mesures compensatoires hydrauliques (cf annexe 6). Plus de 600m <sup>2</sup> d'espaces verts vont être recréés avec des plantations basses et des arbres tiges. Autrefois, ce site était exploité à des fins agricoles. Il est joint en annexes 7 et 8, 2 vues aériennes de 2016 et 2005 montrant le caractère friche avec très peu de végétation en 2005.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne figure pas dans "couche d'alerte" flore fournie annuellement pas le conservatoire botanique à Nantes Métropole et n'est pas inclus dans un corridor écologique du SRCE. Concernant la faune, il n'y a pas d'espèce patrimoniale connue.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est une friche zonée 1AUE autrefois exploitée en agricole.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usage de ce site est en remplacement de celui du Parc Relais actuel P1 le temps des travaux du nouveau P+r. Il disposera d'une seule entrée et d'une sortie localisé au même endroit et donnant sur la rue Christophe Colomb.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La création de stationnement à cet endroit sera source de bruit, complémentaire à celle de la rue Christophe Colomb, rue non résidentielle. Toutefois, il va s'agir d'un déplacement des bruits puisque ces véhicules stationnent actuellement de l'autre côté de la rue Christophe dans le parking P1 du P+r Neustrie.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des odeurs liées aux gaz d'échappement des véhicules vont être créées sur ce site actuellement vierge. Toutefois, il va s'agir d'un déplacement d'odeur puisque ces véhicules stationnent actuellement de l'autre côté de la rue Christophe dans le parking P1 du P+r Neustrie.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>De l'éclairage va être mis en place sur des supports aériens d'environ 8m de haut. Actuellement, il n'y a aucune source lumineuse.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des rejets dans l'air liés aux gaz d'échappement des véhicules vont être créés sur ce site actuellement vierge. Toutefois, il va s'agir d'un déplacement de rejet puisque ces véhicules stationnent actuellement de l'autre côté de la rue Christophe dans le parking P1 du P+r Neustrie.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Cette aire de stationnement sera imperméabilisée et engendra un débit de fuite beaucoup plus important qu'actuellement. Les effluents seront collectés par des fossés implantés aux pourtours bas. Afin de respecter le règlement assainissement de Nantes Métropole et de rejeter au milieu naturel le même débit de fuite qu'actuellement, des dispositifs de rétention et de régulation des eaux pluviales seront mis en place. Une note hydraulique qui figurera dans le permis d'aménager est annexée.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune installation sanitaire n'est prévue.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le site internet <http://www.fichier-etudesimpact.developpement-durable.gouv.fr> a été consulté.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Mise en place d'un dispositif de gestion des eaux pluviales (cf notice hydraulique annexée)

Mise en place de plus de 600m<sup>2</sup> d'espaces verts composés d'espaces plantés et engazonnés + 14 arbres tiges

Création d'une seule entrée/sortie à l'aire de stationnement

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le terrain d'une surface de 4308m<sup>2</sup> était auparavant un terrain agricole sur lequel s'est développé récemment une friche faite principalement d'une végétation basse anarchique (ronciers), de taillis ainsi que quelques arbres.

Des fossés positionnés aux pourtours bas du projet vont être créés et chemineront les eaux pluviales vers un dispositif d'écrêtement des crues. Des espaces verts pour partie plantés ainsi que des arbres seront également mis en place.

Certaines nuisances type olfactives ou sonores sont déplacés par rapport à l'exploitation du parking actuel donc pas de création de nouvelles contraintes de ce type. Aucun autre risque ou aléa ne ressort.

En conséquence il ne nous semble pas nécessaire qu'une évaluation environnementale soit réalisée.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 4 - Porter à connaissance "espaces naturels" de février 2017 Annexe 5 - Plan de masse de l'aménagement Annexe 6 - Notice hydraulique Annexe 7 - Vue aérienne 2016 Annexe 8 - Vue aérienne 2005

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Nantes

le,

21/11/17

Signature



